

5 ZÈBRES

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
Siège social : 602 chemin Sainte Elisabeth, 06140 Vence
RCS Bobigny – 882 157 324

DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 17 juin 2026,

Madame Véronique RAOUL, associée unique de la société 5 ZÈBRES,
a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Transfert du siège social
A compter du 17 juin 2026, l'associée unique décide de transférer le siège social
de :
31 rue Émile Zola – 93130 Noisy-Le-Sec
à :
602 chemin Sainte-Élisabeth – 06140 Vence

DEUXIÈME DÉCISION

Modification corrélative des statuts
En conséquence de la décision qui précède, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :
"Article 4 - Siège social
Le siège social de la société est fixé à : 602 chemin Sainte-Élisabeth, 06140 Vence.
Il peut être transféré en tout autre endroit par décision de l'actionnaire unique."

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

Pouvoirs
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes
pour effectuer toutes formalités légales et réglementaires.

Fait à Vence,
Le 17 juin 2026

Madame Véronique RAOUL
Associée unique

